

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ NOTRE DAME DE MONTAUBAN
MRC DE MÉKINAC

À une session régulière du conseil de la municipalité de Notre Dame de Montauban tenue le 5^e jour de mai 2015 à 19h30 au lieu ordinaire des réunions et où étaient présents Mesdames Diane Morasse Léveillée, Isabelle Denis, Messieurs Gérald Delisle, Yves Pagé et Michel Sasseville. Sous la présidence du Maire Monsieur Jean-Guy Lavoie. Tous membres du conseil et formant quorum.

Madame Manon Frenette, directeur général est aussi présente.

RÉSOLUTION # 2015-05-70 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de Bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal du 14 avril 2015
4. Adoption & paiement des comptes.
5. Correspondance.
6. Autres sujets : A)Renouvellement entente SEMO
B) Indication vs Lac Baribeau
7. Période de questions
8. Levée de l'assemblée

Il est proposé par la conseillère Diane Morasse Léveillée, appuyé par le conseiller Michel Sasseville que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉSOLUTION # 2015-05-71 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU
14 AVRIL 2015

Il est proposé par le conseiller Gérald Delisle, appuyé par la conseillère Isabelle Denis que le procès-verbal du 14 avril 2015 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉSOLUTION # 2015-05-72 ADOPTION & PAIEMENT DES COMPTES

24834	Coop Multiservices Mtb	essence RAM	114.65	\$
24835	Revenu Canada Impôt	contr. Employeur	2 547.49	\$
24836	Ministère du Revenu Qc	contr. Employeur	5 868.34	\$
24837	Cour Mun. MRC Mékinac	frais de cour	13.45	\$
24838	France Parent	conc. Hébergement	247.50	\$
24839	Manon Frenette	sem. 11-04-15	748.40	\$
24840	Benoit Caouette	sem. 11-04-15	806.54	\$
24841	Fabienne M. Gosselin	sem. 11-04-15	336.28	\$
24842	Denise Villemure	sem. 11-04-15	314.96	\$
24843	Christian Paré	sem. 11-04-15	781.75	\$
	24844-24850	législation	3 294.73	\$
24851	Michel Sasseville	dépl. Législation	78.73	\$
24852	Petite Caisse	essence, poste	491.91	\$

24853	Coop Multiservices Mtb	essence voirie		132.95	\$
24854	Coop Multiservices Mtb	essence RAM		46.52	\$
24855	Westburne	centre	8	851.93	\$
24856	Isabelle Denis	dépl. Législation		38.64	\$
24857	Manon Frenette	sem. 18-04-15		748.40	\$
24858	Benoit Caouette	sem. 18-04-15		806.54	\$
24859	Fabienne M. Gosselin	sem. 18-04-15		336.28	\$
24860	Denise Villemure	sem. 18-04-15		314.96	\$
24861	Christian Paré	sem. 18-04-15		781.75	\$
24862	Comité d'entretien des chemins du Lac-Georges	déneigement 2014-15	3	100.00	\$
24863	Michel & Gaetan Dionne	déneigement 2014-15 Lac Gervais	1	900.00	\$
24864	CPA Les Cabrioles	aide financier		50.00	\$
24865	René Morin	concierge Loisirs		449.20	\$
24866	Coop Multiservices Mtb	essence TPI		44.07	\$
24867	Coop Multiservices Mtb	essence RAM		115.15	\$
24868	Ministre des Finances	certificat Francis		33.50	\$
24869	Coop Multiservices Mtb	essence Dakota		61.04	\$
24870	Benoit Caouette	dépl. Congrès COMBEC		916.89	\$
24871	TéluS	feu		70.16	\$
24872	Bell Express Vu	T.V.		93.14	\$
24873	TéluS Mobilité	cellulaires		260.42	\$
24874	Groupe CLR	padget		217.42	\$
24875	Hydro-Québec	agora & caserne	1	018.45	\$
24876	Manon Frenette	sem. 25-04-15		748.40	\$
24877	Benoit Caouette	sem. 25-04-15		806.54	\$
24878	Fabienne M. Gosselin	sem. 25-04-15		336.28	\$
24879	Denise Villemure	sem. 25-04-15		314.96	\$
24880	Christian Paré	sem. 25-04-15		781.75	\$
24881	CRSBP Centre du Qc	four.bureau		79.69	\$
24882	Paul Bourré	déneig. Lac 3 Milles	8	657.62	\$
24883	Jean-René & Réal Bourré	transport neige		897.95	\$
24884	Jean-René & Réal Bourré	cour	3	213.55	\$
24885	Centre d'Entr. Camion	incendie		399.86	\$
24886	Maurice Champagne arp.	rte du Moulin	1	046.27	\$
24887	Denis Chateauvert	formation		160.00	\$
24888	Cons. & Pavage Portneuf	aqueduc Mtb	4	747.25	\$
24889	Croix Bleue	ass. Collective mai		793.86	\$
24890	Francis Denis	aque. N.D. rém. Inc.		823.20	\$
24891	Gérald Delisle	P.R.		46.80	\$
24892	Lyne Delisle	P.R.		78.00	\$
24893	Educ Expert	formation		91.98	\$
24894	Entreprises St-Ubald	concassé		242.14	\$
24895	Fédération Québécoise	frais poste		208.73	\$
24896	Michael Frenette	formation		156.00	\$
24897	Kevin Frenette	formation		109.20	\$
24898	Groupe Pages Jaunes	annuaire		76.17	\$
24899	Jean-Louis Lajoie	chauffage centre		6.90	\$
24900	Pompes indus. Launier	voirie		357.51	\$
24901	Jean-Guy Lavoie	dépl. Législation		585.46	\$
24902	Meubles Jacob	cantre		399.00	\$
24903	Guy Morasse	inspection		62.40	\$
24904	MRC de Mékinac	2e vers. Quote-part	25	230.00	\$

24905	Marc O'Bomsawin	rémun. Incendie	286.36 \$
24906	Yves Pagé	dépl. Législation	38.64 \$
24907	Christian Paré	rémun. Incendie	836.65 \$
24908	Hugo G. Perron	rémun. Incendie	93.60 \$
24909	Jessy G. Perron	rémun. Incendie	78.00 \$
24910	Sylvain Perron	rémun. Incendie	2 255.35 \$
24911	Lorenzo Perron	voirie	45.00 \$
24912	Pierre Naud inc.	centre municipal	704.31 \$
24913	Protection Incendie CFS	recharge cylindre	91.29 \$
24914	Martin Rivard	rémun. Incendie	46.80 \$
24915	Yves Sasseville	rémun. Incendie	329.00 \$
24916	Savonnerie B-L (1988)	article nettoyage	135.67 \$
24917	Matrec	loc. conteneur	103.48 \$
24918	S.C.A. St-Ubald	voirie	12.03 \$
24919	Tremblay, Bois, ect	service 1er ligne	639.04 \$
24920	Peinture Jimmy Racine	centre municipal	1 098.01 \$
24921	St-Maurice Télécom	bureau	63.24 \$
24922	Centre du Tapis & Déco.	centre municipal	31.39 \$
24923	Ferme Marijotel	stationnement	5 776.82 \$
24924	Lucien L.Lambert	stationnement	297.44 \$
24925	Jean René & Réal Bourré	déneigement 2014-15	42 851.18 \$
24926	Formation Prév, Secours	cours secouriste	1 483.18 \$
			144 786.09 \$

Il est proposé par le conseiller Michel Sasseville, appuyé par la conseillère Isabelle Denis que les comptes soient adoptés & payés au montant de \$ 144,786.09

ADOPTÉ UNANIMEMENT

CORRESPONDANCE

- Club Quad Mékinac : demande d'abaisser le trottoir près du bassin et l'ajout d'une bande d'asphalte.
(voir résolution # 2015-05-74)
- O.M.H. Notre Dame de Montauban : 1^{er} contribution au montant de \$ 967.00
(voir résolution # 2015-05-75)
- Biolab : analyse d'eau secteur Notre Dame et Montauban. eau bonne
- Le Nouvelliste : publicité dans le cahier spécial de la MRC de Mékinac le 5 juin 2015 au coût de \$ 310. taxes en sus.
(voir résolution # 2015-05-76)
- Municipalité St-Alban : Copie du nouveau plan d'urbanisme en version numérique.
- Réseau Biblio CQLM : assemblée annuelle des membres le 5 juin 2015 à Yamachiche.

(voir résolution # 2105-05-77)

- Municipalité Lac aux Sables : Motion de remerciements pour les appuis au Garage G. Champagne.
- Transport Adapté Mékinac : Assemblée générale le 7 mai 2015.
(voir résolution # 2015-05-78)
- Cadets Royaux de l'armée Canadienne : invitation à assister à la 42^e revue annuelle le 16 mai 2015
- MRC de Mékinac : demande à la RGMRM de déléguer la gestion de la vidange par petit camion aux municipalités qui le désirent.
- NDA JAM : demande diverses pour la 10^e édition
(voir résolution # 2015-05-79)
- Municipalité Lac-aux-Sables : confirme son accord pour que le logiciel Target soit hébergé sur le serveur d'une des 3 municipalités prenant part à l'entente SISEM
- Actionnaires CÈDART-TECH : demande d'appui pour l'aménagement d'une voie de transbordement ferroviaire à Ste-Thècle.
à l'étude
- Réseau Biblio : achat d'un lecteur code barre et rallonge.
(voir résolution # 2015-05-80)
- École de la Passerelle : l'école participe au Grand Défi Pierre Lavoie. Invitation à la population pour une marche le 13 mai 2015 pour les aider à amasser des cubes énergie

RÉSOLUTION # 2015-05-73 DEPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Il est proposé par le conseiller Yves Pagé, appuyé par la conseillère Isabelle Denis que la correspondance soit déposée tel que lue.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉSOLUTION # 2015-05-74 CLUB QUAD MÉKINAC VS TRAVAUX BAS DE LA CÔTE

Considérant que le trottoir près du bassin de retenue des surplus d'eau, entre l'accès actuel du sentier et le hauban retenant le poteau d'Hydro-Québec doit être abaissé pour permettre aux quads qui circulent de l'aréna vers la rivière Batiscan de traverser perpendiculaire la route 367;

Considérant que l'ajout d'une bande d'asphalte empêcherait l'eau de ruissellement de transporter le sable dans la rue;

Il est donc proposé par le conseiller Yves Pagé, appuyé par le conseiller Gérald Delisle que ce conseil autorise les travaux pour l'abaissement du trottoir près du bassin de retenue des surplus d'eau et l'ajout d'une bande d'asphalte.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

**RÉSOLUTION # 2015-05-75 O.M.H. NOTRE DAME DE MONTAUBAN
VS CONTRIBUTION**

Il est proposé par le conseiller Gérald Delisle, appuyé par le conseiller Michel Sasseville que ce conseil paie, à l'O.M.H. de Notre Dame de Montauban, le 1^{er} versement de la contribution au montant de \$ 967.00

ADOPTÉ UNANIMEMENT

**RÉSOLUTION # 2015-05-76 PUBLICITÉ VS CAHIER SPÉCIAL
DE LA MRC DE MÉKINAC**

Il est proposé par la conseillère Isabelle Denis, appuyé par la conseillère Diane Morasse Léveillée que ce conseil réserve un espace publicitaire dans le Nouvelliste du 5 juin 2015 pour le cahier spécial de la MRC de Mékinac au coût de \$ 310.00

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉSOLUTION # 2015-05-77 ASSEMBLÉE ANNUELLE 2015 VS BIBLIO

Il est proposé par conseillère Diane Morasse Léveillée, appuyé par la conseillère Isabelle Denis que ce conseil autorise Madame Denise Villemure et M. Gérald Delisle à assister à l'assemblée annuelle 2015 du réseau Biblio du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie qui aura lieu le 5 juin 2015 à Yamachiche. Que ce conseil paie les frais de déplacement se rapportant à cette assemblée.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

**RÉSOLUTION # 2015-05-78 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2015 VS
CORPORATION TRANSPORT ADAPTÉ MÉKINAC**

Il est proposé par le conseiller Michel Sasseville, appuyé par le conseiller Gérald Delisle que ce conseil autorise Madame Diane Morasse Léveillée à assister à l'assemblée générale 2015 de la Corporation Transport Adapté Mékinac qui aura lieu le 7 mai 2015 à Ste-Thècle. Que ce conseil paie les frais de déplacement se rapportant à cette assemblée

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉSOLUTION # 2015-05-79 NDA JAM VS DEMANDES D'AIDE FINANCIER

Il est proposé par la conseillère Diane Morasse Léveillé, appuyé par la conseillère Isabelle Denis que ce conseil autorise les organisateurs du NDA JAM à utiliser le terrain des loisirs, l'agora et la partie arrière de l'aréna, accorde la gratuité pour les photocopies, et accorde un appui financier pour la publicité.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉSOLUTION # 2015-05-80 ACHAT LECTEUR CODE À BARRE ET RALLONGE DE 6 PIEDS VS BIBLIO

Considérant que le Réseau Biblio CQLM a mis en place une nouvelle façon de faire pour la réception des documents lors d'échange;

Considérant que les bibliothèques devront enregistrer les documents dans le système informatique et que chaque livre devra être lu par un fusil lecteur pour activer sa localisation dans le catalogue;

Considérant que suite à ces changements il est nécessaire que les bibliothèques soit dotées de fusil-lecteur efficace;

Considérant que le réseau offre aux bibliothèques une subvention de 50% pour l'achat de ces équipements;

Il est donc proposé par le conseiller Gérald Delisle, appuyé par la conseillère Diane Morasse Léveillé que ce conseil fasse l'acquisition d'un lecteur codes à barres Symbol et de 2 rallonges de 6 pieds pour un montant d'environ \$200.00 pour se conformer aux nouvelles exigences du réseau Biblio CQLM.

ADOPTÉ UNANIEMENT

RÉSOLUTION # 2015-05-81 SUBVENTION SALARIALE VS BIBLIOTHÈQUE

Il est proposé par la conseillère Diane Morasse Léveillé, appuyé par le conseiller Gérald Delisle que ce conseil accepte la subvention salariale pour l'employée de la Bibliothèque avec un remboursement de 58% du salaire au taux de \$12.00/hre du 10 mai 2015 au 7 mai 2016.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉSOLUTION # 2015-05-82 INDICATION VS LAC BARIBEAU

Considérant qu'un accident a eu lieu au Lac Baribeau et que les services d'urgence ont eu de la difficulté à trouver l'endroit;

Il est donc proposé par le conseiller Gérald Delisle, appuyé par le conseiller Yves Pagé que ce conseil fasse l'acquisition d'un panneau indiquant le chemin du Lac Baribeau

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉSOLUTION # 2015-05-83 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par la conseillère Diane Morasse Léveillé, appuyé par le conseiller Michel Sasseville que l'assemblée soit levée à 19h54

ADOPTÉ UNANIMEMENT

Jean-Guy Lavoie, maire

Manon Frenette, directeur général